

<https://www.tendanceouest.com/actualite-419754-pres-de-rouen-une-ecole-maternelle-fer...>

🕒 3 min read

## Près de Rouen. Une école maternelle ferme ses portes après la découverte de puces

"C'est assez inédit comme situation", reconnaît la maire de Petit-Quevilly, Charlotte Goujon. Depuis lundi 3 juin, l'école maternelle Jeanne d'Arc, située rue Louis Pasteur, fait l'objet d'une invasion de puces. L'établissement a dû être fermé une première fois lundi 3 juin, et les 96 élèves de l'école ont été accueillis dans un centre de loisirs le temps de la désinfection, mais les puces semblent tenaces.

Alors que les agents s'apprêtaient à rouvrir l'école, mercredi 5 juin, après le passage, la veille, d'une entreprise mandatée pour la désinsectisation, ces derniers ont remarqué l'apparition de nouveaux insectes, obligeant le maintien de la fermeture de l'école pour une nouvelle journée de traitement.

Cette situation a créé de l'incompréhension et de l'inquiétude chez les parents d'élèves, exigeant dès vendredi 7 juin de la mairie qu'elle obtienne de l'entreprise *"une attestation comme quoi il n'y avait plus de puces"*, explique Charlotte Goujon, destinataire du message. *"Ce que l'on a expliqué, c'est que l'entreprise ne peut pas fournir d'attestation tant qu'elle n'a pas fait son dernier passage, prévu trois semaines après la première intervention"*, poursuit l'élue.

### **"Garantir l'absence de puces, c'est tout ce qu'on demande"**

De retour lundi 10 juin devant les grilles d'école et alors que *"des puces et des larves ont été à nouveau découvertes dans le parquet"*, précise la maire, les parents d'élèves ont réitéré leur demande, refusant, pour certains, de remettre leurs enfants à l'école. La

mairie avait déjà pris les devants en reproposant un accueil en centre de loisirs mardi 11 juin, *"pour que l'entreprise intervienne à nouveau et cible particulièrement le parquet"*.

*"Garantir l'absence de puces c'est tout ce qu'on demande. On sait bien que la mairie n'est pas responsable de cela, mais par contre elle est normalement garante de la désinfection via son prestataire"*, explique Gaël Hamon, parent d'un petit garçon de 3 ans en petite section à l'école maternelle Jeanne d'Arc. *"Les explications qu'on a eues devant la grille de l'école ne nous ont pas trop convaincus, on n'était pas très rassuré"*, poursuit le père de famille revenant sur le couac de l'attestation. *"On a été plusieurs à décider de ne pas mettre nos enfants dans l'école, mais on n'a empêché personne de mettre son enfant s'il le voulait"*, précise Gaël Hamon.

La maire de la commune, Charlotte Goujon, indique se mettre à la disposition des parents d'élèves pour réexpliquer la situation au besoin et communiquer d'avantage sur le fonctionnement de l'entreprise concernant la désinfection.

Generated with Reader Mode